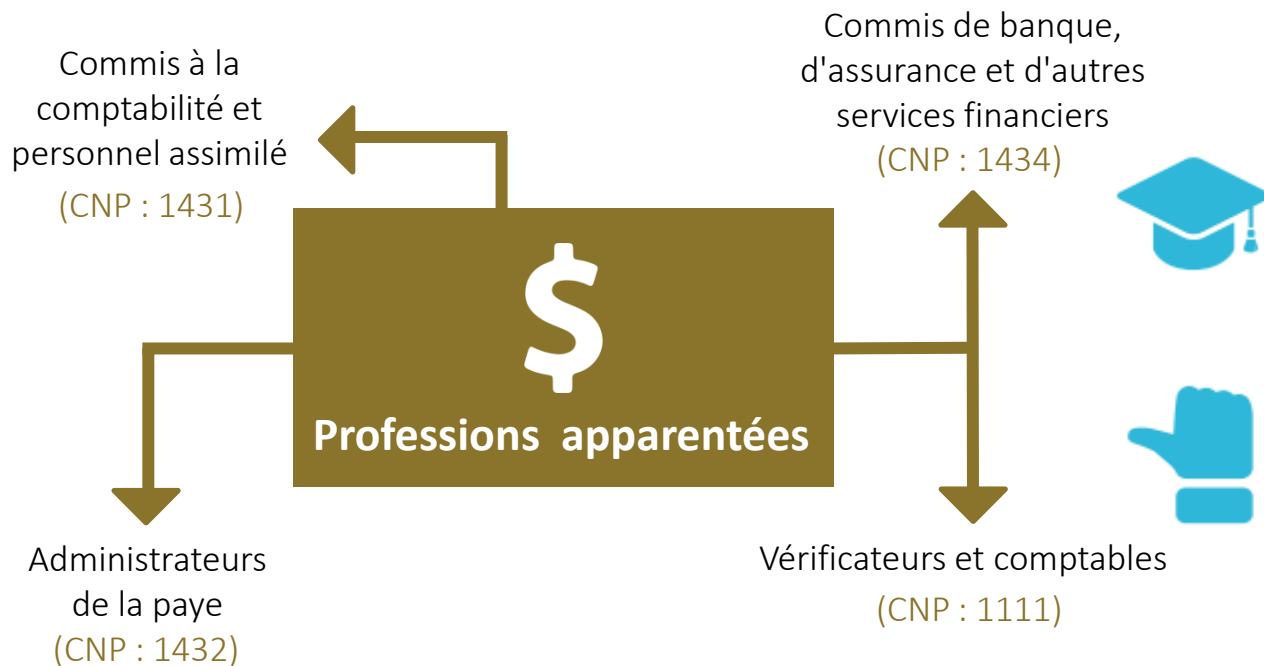


TECHNICIENS/TECHNICIENNES EN COMPTABILITÉ ET TENEURS/ TENEUSES DE LIVRES (CNP : 1311)



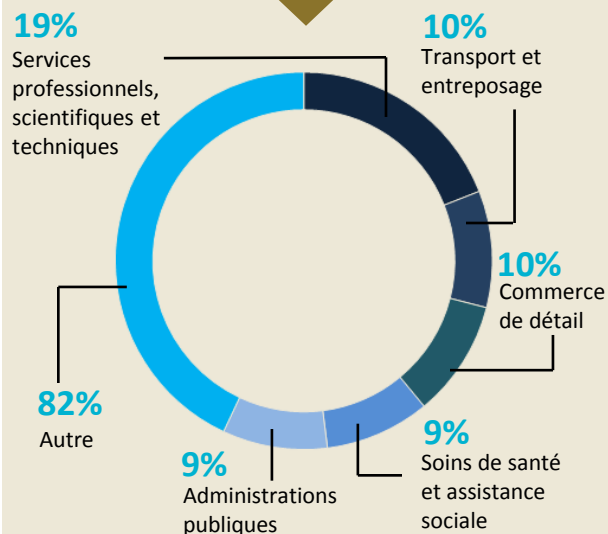
Les techniciens en comptabilité et les teneurs de livres gèrent des séries complètes de livres, tiennent les registres des comptes, vérifient les méthodes utilisées pour comptabiliser les opérations financières et fournissent des services de tenue de livres à des particuliers. Ils travaillent dans les secteurs privé et public ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.



Un diplôme **d'études collégiales** en comptabilité, en tenue de livre ou dans un domaine connexe.

Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**

Emploi selon le secteur



Exemples d'appellation d'emploi

Technicienne comptabilité
Teneur de livres-comptables
Teneur de livres

Fonctions principales:

- Tenir des registres financiers et établir, tenir à jour et faire la balance de divers comptes en utilisant des systèmes de tenue de livres manuels ou informatisés;
- reporter des écritures au journal et faire concorder des comptes, préparer les balances de vérification des comptes, tenir des grands livres généraux et préparer des états financiers;
- faire des calculs et préparer des chèques de paye, des factures de services d'utilité publique, de taxes et d'autres factures;
- préparer des déclarations de revenus et effectuer d'autres services de tenue de livres pour des particuliers;
- préparer d'autres rapports statistiques, financiers et comptables.



901

Demande prévues
2017-2026

18,00 \$

Salaire moyen par
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.